LA SITUATION.

Impossible de nous le dissimuler, nous traversons une période très critique. Ce sont, à chaque instant, des changements de temps, des pluies intermittentes, de brusques passages d'une chaleur intense, pendant la journée, à une fraîcheur piquante, pendant la nuit. Les patients doivent nécessairement en souffrir, ceux de la fièvre jaune, comme ceux des autres maladies.

Aussi, avons-nous à constater un accroissement assez considérable dans le nombre des cas de fièvre.

Dimanche et lundi, notamment, le chiffre des décès avait augmenté; il y en avait 5 pour le premier jour, et 7 pour le second; en tout, 12. Un pareil chiffre semblait alarmant, au premier coup d'œil; il ne le devient plus, quand on le compare à celui de la mortalité générale.

Durant ces deux jours, en effet, il y avait eu, en tout, 62 décès, dans lesquels la fièvre jaune ne figure que pour 12, un peu moins d'un cinquième.

Voici qui est plus rassurant encore. Hier soir, on nous annonçait 56 cas et 4 décès; c'est-à-dire que la mortalité n'entrait que pour un seizième dans le chiffre des cas. Voilà, il faut en convenir, une épidémie qui est loin d'être aussi terrible qu'on le prétend.

Bureau de Santé.

Cas nouveaux et décès rapportés par le Bureau de Santé jusqu'à ce jour :

1897.	Cas nouveaux	Décès
Du 6 au 16 Sept.	20	1
17 ..	9	1
18 ..	5	1
19 ..	6	3
20 ..	18	0
21 ..	9	0
22 ..	12	2
23 ..	9	3
24 ..	10	4
25 ..	23	2
26 ..	17	0
27 ..	22	2
28 ..	19	2
29 ..	25	4
30 ..	24	3
1er Oct.	30	2
2 ..	28	4
3 ..	31	2
4 ..	24	0
5 ..	38	2
6 ..	46	5
7 ..	31	2
8 ..	49	5
9 ..	35	6
10 ..	37	5
11 ..	39	4
12 ..	38	3
13 ..	31	9
14 ..	41	4
15 ..	48	3
16 ..	30	4
17 ..	24	5
18 ..	27	7
19 ..	56	4
Totaux.....	921	104

FAITS DIVERS.

Température du 19 octobre 1897.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	70	21
Midi.....	78	25
3 P. M.....	80	27
6 P. M.....	78	25

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES—Martin Charles à Malissa Jones, John Stratz à Lena Godfred, John Graham à Margaret Donlan, A. Molinary à Catherine Brandmeyer, Dominique Gomiti à Noémie Haurut, veuve de Chas Lacour, Edward Frazier à Caroline Baptiste, George W. Kiefer à Louise Wagner, William Jones à Thérèse Johnson, Frank Hasper à Mamie Tanner.

NAISSANCES—Mmes J E Herbert, un garçon; S F Augustin, une fille; W J Salles, une fille; J L Helwick, un garçon; A E Mullan, un garçon; G. Luquet, un garçon; J Mayer, un garçon; C J Eigaud, un garçon; J A Barrett, un garçon; V S Conner, un garçon; W Nyder, un garçon; E L Roane, une fille; J Royal, un garçon; F G Abbott, un garçon; J A Rudolph, un garçon.

DÉCÈS—Antonio Provenzano, 7 ans, St-Claude et Ursulines; Vincent Ventura, 53 ans, 371 Decatur. J Olivier, 31 ans, 727 Touro; May Myers, 23 ans, 1004 avenue Louisiane; Mme Marie A Pusher, 24 ans, 907 State; Louis Nognes, 77 ans, 4207 rue Tchoupitoulas; Adolphe Aricer, 36 ans, Hôpital de Charité; Maria Battaglia, 2 ans, 1227 Chartres; Mme Hortensia Trévigne, 59 ans, 1715 Columbus; Anita Victor, 4 ans, 2111 Constance; Adeline Belcher, 17 ans, 1001 Magnolia; E C Heck, 26 ans, La Retreat; J Alarcon, 21 mois, 5313 N Peters; Salvator Laterna, 60 ans, 823 St Pierre; Esther Benjamin, 115 ans, 533 rue Elmire, Algar; Mary Vincent Jones, 16 mois, 1308 Poydras; W T Monaghan, 42 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Les successions de Mary Smith et John Schoenhardt Jr ont été ouvertes.

La ville de la Nouvelle-Orléans vs New Orleans Water Works Co.—$1,116 70 sur un jugement.

Paul Singer vs W. T. Conte—réclamation de $499 sur un compte courant.

Albert Cadenas vs Joseph H. Beaurepaire—$227.50; confession de jugement.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Bezou.

John Sohr, bris de paix—$25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Mary Hanley, ivresse—$10 d'amende ou 20 jours de prison.

Eddie Nestor, allures suspectes—$15 d'amende ou 25 jours d'incarcération.

Alice Handy, Joe Johnson, John Hussey, bataille et bris de paix—$5 d'amende ou 12 jours de prison.

John Divanie — violation de l'ordonnance 4155; $2.50 d'amende ou 12 jours de prison.

Mis sous caution :

Manuel Adams, John Punch, Mme Eug. Burche, M. Burche, Fifine Burche, Marie Burche, Jeanine Butron, actes de violence.

Michael Mulants — blessure; envoyé devant la cour criminelle sous $250 de caution.

Sixième Cour de Police Correctionnelle.

Juge L. Arnauld.

Adam Wilson, violation de l'ordonnance 4155, relative à la vente dans les limites des marchés, $2.50 d'amende ou 5 jours d'incarcération.

Joseph Riccio, assaut et batterie, acquitté.

Mme Auguste Damet, insultes et abus, acquittée.

Wm Davilla, violation de l'ordonnance No 46136 relative aux chiens vicieux, $5 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Mis sous caution :

Tony Mangin, violation de l'ordonnance 6785 (animaux errants) mis sous caution de $150.

Joseph LeBlanc et Pierre Hellatin accusés d'assaut et batterie, mis sous caution de $250 chacun.

Mort d'une choriste, Miss C. Miller.

Tout le monde, ici, sait que la troupe d'opéra Grau est à la Nouvelle-Orléans, depuis le 1er septembre, et qu'elle ne cesse de donner de brillantes représentations qui ont le don d'attirer, chaque soir, la foule des amateurs et de dérider un public, attristé par les misères de la situation.

Quelques jours après, quand la fièvre jaune éclata, et qu'il fut question pour la compagnie de quitter brusquement une ville, désormais malsaine, une jeune fille qui faisait partie de la troupe se mit à rire : "Au lieu de nous enfuir comme des pleutres, comme des peureux que nous ne sommes pas, après tout, s'écria-t-elle, c'est, au contraire, le moment de nous montrer, de déployer plus de verve, plus d'entrain que jamais. Au lieu de lâcher misérablement, parce qu'elle est affligée, une population qui nous a si bien accueillis, restons à notre poste et prouvons lui qu'il y a parmi nous, autant de gens de cœur que de bons artistes."

Qui parlait ainsi? une simple choriste, mais une charmante femme que tous ses camarades des deux sexes aimaient et estimaient, Miss C. Miller devant qui, peut-être le théâtre ouvrait un très bel avenir.

Hélas! elle n'est plus. La mort vient de l'enlever. Elle est tombée bravement, vaincue par une maladie qui ne pardonne pas, par la maladie de Bright.

Aussitôt que ses camarades apprirent sa maladie, ils l'entourèrent de soins empressés et la firent transporter au Sanitarium de la rue Baronne.

C'est là, qu'elle vient d'expirer, emportant dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connue, admirée et applaudie, de celles surtout parmi lesquelles elle laisse un vide, qu'il sera difficile de remplir.

Louis Gourdain et la Fièvre Jaune.

Toutes les fois qu'il surgit une grave question politique, sociale, scientifique, médicale ou autre, qui préoccupe la ville et son gouvernement, vous pouvez être sûr de voir M. L. Gourdain se mettre en avant et se déclarer prêt à la résoudre d'une façon victorieuse.

C'est ce qu'il vient de faire à propos de la fièvre jaune. Il demande au maire de convoquer le Bureau de Santé et les membres du conseil municipal, ainsi que tous les notables de la ville pour leur expliquer ses vues concernant le traitement et l'extirpation de la terrible fièvre.

Un mass meeting même ne serait pas de trop, en pareille occurence.

Nous ne savons pas bien à quoi M. Flower va se résoudre. Il ne faut pas jouer avec M. L. Gourdain. Un homme qui a le pouvoir d'arrêter ainsi, d'un seul coup, la fièvre jaune, est bien capable de vous la donner, si vous osez lui résister.

Intervention des Trades Unions dans la question de la Fièvre Jaune.

Le maire Flower a reçu, hier matin, le préambule et les résolutions adoptés par le Conseil des Trades Unions and Labor.

Ces résolutions font un appel au maire de la ville, au gouverneur Foster, de l'Etat, à MM. McEnery et Don Caffery sénateurs, à MM. Davey et Adolphe Meyer, et leur demandent d'user de leur influence auprès des autorités de Washington, pour les engager à venir au secours des nécessiteux, qui abondent parmi nous, durant les temps calamiteux que nous traversons.

Signé W. S. Bowen,
R. D. Wilde,
J. C. Faust, président et membres du comité.

Le maire après avoir pris connaissance de cette communication, l'a mise de côté, disant qu'il n'avait rien à y faire d'une façon ou de l'autre.

Sens de Salsepareille.

Toute salsepareille est salsepareille. C'est vrai. De même que tout thé est thé, toute farine est farine. Mais les qualités diffèrent. *Vous voulez la meilleure.* Il en est ainsi pour la salsepareille. Il y a différentes qualités. Vous voulez la meilleure. Si vous vous connaissiez en salsepareille aussi bien que vous vous connaissez en thé et en farine, ce serait chose facile de déterminer la qualité. Mais vous ne vous y connaissez pas. Comment le pourriez-vous? Quand vous allez acheter un article dont vous ne connaissez pas la valeur, vous choisissez une ancienne maison et vous avez confiance en son expérience et sa réputation. Faites ainsi quand vous achetez de la Salsepareille.

La Salsepareille d'Ayer est connue depuis 50 ans. Votre grand-père a pris de la Salsepareille d'Ayer. C'est une médecine de bonne réputation. Il y a beaucoup de salsepareilles—mais seulement une vraie, celle d'Ayer. Elle guérit.

BUREAU DE SANTE.
Etat de la Louisiane.
Coin Carondelet et Commune.

Département de publicité.

Bulletin officiel quotidien.

N. O. 19 oct. -97.

Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, à la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune, comme suit :

Durant les 24 heures finissant à 9 heures du soir, mardi, 19 octobre 1897, il y a eu :

Cas de fièvre jaune aujourd'hui... 56
Décès..... 4

Récapitulation.

Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date, 921.

Total des décès de fièvre jaune jusqu'à date, 104.

Total des cas absolument guéris, 463.

Total des cas en traitement, 354.

S. R. Olliphant, M. D.,
Président du Bureau de Santé.
Walter C. Flower,
Maire de la Nlle-Orléans.

Nouveaux cas.

Ruby Phelps, 3324 St-Charles.
—— Barnes, 5520 Laurel.
Albert Hiller, 1537 Polymnie.
—— Hiller, même adresse.
—— Hiller, même adresse.
Mlle Ruth Kelly, 1029 Robert.
Loretta Williams, 1223 avenue St-Roch.
Mlle Dora Burgess, 1631 Baronne.
Mlle Willie Burgess, même adresse.
Mlle Fannie Burgess, même adresse.
Nellie Roddy, 1300 Chartres.
Marie Cabos, 829 Robertson.
Charles M. Buckingham, 1303 St-Philippe.
Dr C J Miller, 1917 Jackson.
Antonio Ramos, 618 Bouny.
Mlle Catherine Koppmann, 5508 Hurst.
Ignazo Buranzato, 539 Dumaine.
Mme M Snackenburg, 625 Première.
Mamie Riley, Hôpital d'isolation.
—Wright, Prytanée et Soniat.
Raphael Lamantia, Hôpital d'Isolation.
Delia Moses, ancien No 64 Union.
Walter Durand, 425 Bourbon.
Mancuso Mandola, Hôpital d'Isolation.
Wm Ross, Hôpital d'Isolation.
C Nicoli; Hôpital d'Isolation.
Mme Dupuy, 2114 Conti.
Mme Emma Ross, 1028 Milas.
Jessie Hyatt, Austerlitz et Laurel.
Adolphe Hyatt, même adresse.
L Seddrido, 1307 Chartres.
Annie Killilles, 616 Sixième.
Thos J Johnson, 2221 Baronne.
Mlle — Morgan, 1628 St André.
Mlle Amelie Wolfson, 1633 Baronne.
John Stockhalen, Levée rue St Joseph.
Mme Stockalen, même adresse.
David G. Baldwin, 6023 Hurst.
Honora Bailey, 425 Bourbon.
Chas Standbridge, Hopital de la Marine.
W E Hall, Garfield et Henry Clay.
Jeune Dugan, St-Charles, près State.
Will Lakins, hôpital d'isolation.
Lillian Murray, 1408 Clouet.
Marie Lacaze, 628 Esplanade.
H Hughes, hôpital d'isolation.
Mme Marion Smith, 929 Lafayette.
Kate Maloney, Webster et Garfield.
Oswald DeBlanc, 720 Kerlerec.
Denise DeBlanc, même adresse.
Oscar Mag, hôpital d'isolation.
Geo M McConnell, 2707 Carondelet.
J F McDonald, hôtel Dieu.
Mme Dupré, même adresse.
Elma Stockhalem, au pied de la rue Joseph.
Estelle Freychoux, 1433 Royalé.

Décès.

Anita Victor, 2111 Constance.
Ignazio Buranzato, 539 Dumaine.
Antonio Ramos, 618 Bouny.
Elma Stockhalen, au pied de la rue Joseph.

Quarantaines levées.

Rapport du surintendant T. C. Wills.

711 Quartier, 933 Deslatur, 530 Dauphine, 1022 Chartres, 1326 Ste-Marie, 1017 Félicité, Rousseau et Première, 1620 Saratoga, 2624 Erato, 441 Dryades, 612 Julia, 826 Dryades, 5926 Magazine, 5007 Camp, 5242 Annonciation, 2315 Carondelet, 1501 Sixième, 2422 Fulton, 1320 Tchoupitoulas, Hampson et Hillary, 7500 Hampson, 7922 St-Charles, 1108 Soniat.

Libérés comme bien portants.

Mme Frey, Lapeyroux et Touti.
Wm Holt, 2215 Baronne.
— — même adresse.
Alex Rojan, 828 Toulouse.
Carrie Dennett, Burthe et Fern.
Mme Pace, même adresse.
Servante de Mme Dennett, même adresse.
Jno G Harris, 1444 Calhoun.
Homer Herbert, 335 Delaronde.
John Herbert, "
James Smith, 3335, Seconde.
Frank Cox, Constantinople et Carondelet.
A. Spies, 1415, avenue Carondelet.
Miss Mande Mallett, 6306, Hurst.
Miss C. J. Mallett "
Gertrude Mallett "
Hattie Mallett "
Martha Antonovich, Hôtel Dieu.
Stephen Sangiaten "
Mme Tratard, 717, St-Charles.

Le Dr Carter du service de l'Hôpital de la Marine des Etats-Unis, qui est allé à Baton Rouge, sur la requête des autorités de cette ville, pour faire une enquête sur le cas de fièvre jaune est revenu, hier dans l'après-midi, de sa visite, par un train spécial. Il a déclaré au Dr Olliphant que c'était sans aucun doute un cas réel de fièvre jaune, mais il est placé dans une partie de la ville presqu'inhabitée et complètement isolé, de façon à rendre impossible toute contagion. D'ailleurs, a ajouté le Dr Carter, toutes les personnes qui se sont trouvées en contact avec l'individu attaqué de la fièvre, ont été transportés au loin dans des quartiers tout à fait inhabités où ils sont gardés jusqu'à ce qu'ils soient complètement désinfectés et devenus incapables de communiquer la fièvre. Le patient se trouvant ainsi complètement isolé, ainsi que les personnes qui se sont trouvées en contact avec lui, le Dr Olliphant a décidé de ne pas mettre la capitale en quarantaine.

Il est très probable que ce cas a pris son origine à Edwards. Du reste, l'enquête se continue sur ce sujet et l'on saura bientôt d'où provient ce cas.

LA FIÈVRE JAUNE.

Hier matin, le Dr Dreyfous, a rapporté la petite fille âgé de 4 ans, de M. Ed. Roddy, comme attaquée de la fièvre jaune, dans la maison de son père No 1300, rue de Chartres, coin quartier.

On sait que M. Roddy, qui est l'agent des voyageurs, de l'Illinois Central, a eu lui-même la maladie, il y a une quinzaine de jours.

Sa famille est donc exposée à la fièvre, à l'exception de sa femme, qui se trouve exempte, comme lui, maintenant. Il faut espérer que pour sa fille, il sera aussi heureux que pour lui-même.

—Hier matin, A. Patorno est allé annoncer à la station du Troisième precinct, qu'un italien venait de mourir au No 539 de la rue Dumaine.

Il le croyait mort de la fièvre jaune. Le nom du décédé était Ignatio Bransato. Il était âgé de 20 ans. Le Dr Fenner a été averti immédiatement; il a visité le mort et déclaré que ce dernier avait été enlevé par la fièvre.

Il a été également rapporté, hier, que deux Italiens étaient malades de la fièvre; ils ont été conduits sur le champ à l'Hôpital d'Isolation, et la maison a été mise en quarantaine.

Hier, il s'est commis une erreur assez comique; on avait placé, pendant la nuit, un drapeau à la porte de la résidence Cottam, No 2429, rue St Charles, coin De la Chaise Or, la maison est déserte.

Les habitants du voisinage ne pouvaient s'expliquer un cas de fièvre jaune dans une maison inhabitée. Aussi le drapeau n'y resta-t-il pas longtemps.

On s'était trompé d'adresse. On l'enleva pour aller le placer là où il devait être, au No 3324 de la même rue.

Le docteur Wolfe a découvert, hier matin, une jeune femme de couleur, Delia Moses, atteinte de la fièvre, mais elle était presque mourante. On s'est bien gardé de la déplacer; mais on a mis la maison en quarantaine, 164 rue Union.

Comité d'assainissement des citoyens.

Le comité sanitaire des citoyens s'est réuni, hier soir, au No 216, rue du Camp, sous la présidence de M. S. F. Heaslip, le président Hayden ne pouvant se rendre à la séance.

Ont été lus les rapports de M. E. Steulig, du huitième Ward; de M. L. Quintero et de M. L. Richards, du 7e ward; de M. Geo Lhote. Ces messieurs ont fait un rapport complet de tous les travaux accomplis dans leur ward, precinct par precinct et rue par rue.

M. Markey a fait aussi son rapport au nom du 3e ward.

Ont été lus également ceux de M. Geo W. Grandjean, au nom du 6e ward; de M. Gervey, au nom du 4e ward; de W. H. H Smith, au nom du 13e; de W. Boreland, au nom du 11e; de M. Mitchell, au nom du 12e.

Tous ces rapports font l'éloge des habitants de ces différents quartiers et donnent une haute idée du zèle déployé par les divers comités.

La ville se trouve en ce moment dans un parfait état de salubrité.

TROISIEME WARD.

Meeting du Comité Sanitaire

Hier soir, a eu lieu, coin Claiborne et avenue Tulane, un meeting du Comité Sanitaire du Troisième Ward.

Etaient présents MM. le sénateur Déséhaud, F. Swoop, Pat King, J. C. Gibbs, S. Lynn, Hon. John Fitzpatrick, Dr Will. Hernan, D. O'Neil, W. F. Uniacke, Dr Bernard, Dr O. Solomon, John O. Seligman, R Klock.

On a lu les différents rapports des présidents de précincts. Dans ce ward, le plus peuplé de la ville, il y n'a eu jusqu'ici que 36 cas, non compris, bien entendu, ceux qui ont été transportés dans les hôpitaux situés dans le ward.

Il n'y a eu qu'un cas pour chaque fois mille habitants et tout fait croire que la maladie ne se propagera pas.

Voici les chiffres des cas qui ont été envoyés au comité :

W H Rowles—Académie de Musique, $25; Hon John Fitzpatrick, $25; J O'neil, $20; Canal & Claiborne R R, $25; Hon W Uniacke, $10; John F Markey, $10.

Des remerciements ont été envoyés à MM. Salomon et Markey qui ont rendu de précieux services au comité et au ward.

Enquête du coroner.

Le coroner Lemonnier a, hier soir, ouvert une enquête relative au meurtre de Joe Geier, tué le 8 octobre dernier, à l'angle des rues Bourbon et Douane, par Louis Emile Tuyes.

Le jury suivant a été assermenté : Jno A. Robin, S. F. Eloton, Frank Irl, Michael Ryan et Jno D. Duffy.

Le premier témoin interrogé a été l'agent de police David Croall. Il déclare que le jour en question il se trouvait à l'angle des rue Canal et Bourbon. Son attention a été attirée par la détonation d'un coup de revolver venant du côté de la rue Douane.

En arrivant sur les lieux, il s'est aperçu que l'agent de police Ed Nulty avait en sa possession un prisonnier. Son prochain mouvement a été d'appeler l'ambulance mais il a appris que l'Hôpital avait été déjà averti. Il a vu le corps d'un homme étendu sur le trottoir.

Mme Bonnet se trouvait sur sa galerie, en face; elle a vu deux hommes, un grand, un petit, debout au coin de la rue. Ils étaient engagés dans une discussion animée. Le plus petit suivait l'autre et avait l'air de vouloir l'attirer dans le café, puis il s'est mis à tirer sur son adversaire.

Andrew Toguet, employé au café de Charles Heyl, à l'angle des rues Bourbon et Douane, dit qu'il se trouvait derrière la barre. Il causait avec M. Zuberbier, lorsqu'il a entendu des coups de revolver. Il est sorti sur le trottoir, au moment où Geier tombait mortellement blessé.

Toyes s'est alors précipité sur son corps inanimé et a tiré les deux dernières balles qui restaient dans son revolver. Le témoin, aidé d'un nommé Demedion, a mis Tuyes en état d'arrestation. Il ignore ce qui s'est passé, avant la tragédie.

Chas Heyle, propriétaire du "Little Diamond Saloon", a été ensuite interrogé. Il n'a pu donner aucun détail sur la mort, attendu qu'il ne se trouvait pas dans le voisinage.

L'agent de police Nulty montait la garde à l'angle des rues Douane et Royale, lorsqu'il a entendu les coups de feu; il a pourru du côté de la rue Bourbon et a vu un homme étendu sur le trottoir et un second entre les mains de deux citoyens qui accompagnaient Pelivée de la police.

Le témoin a placé Tuyes en état d'arrestation et a pris possession du revolver, qui lui avait été donné par M. Moesser.

R. A. Bray, qui tient un magasin de bijou, à l'angle des rue Douane et Bourbon, déclare qu'il était en face de son établissement. Il a entendu distinctivement les cinq coups de revolver, mais il ne pouvait voir celui qui les tirait.

Charles Hauer, propriétaire du café de l'autre côté de la rue, a dit que lorsqu'il est entré dans son café, Geier y était en compagnie de Haine, Villermain et un inconnu. Il se trouvait derrière la barre, lorsque Tuyes est entré.

Ce dernier a demandé au témoin combien il lui devait, parce qu'il avait l'intention de partir pour une plantation. Ils buvaient un verre ensemble, lorsque Geier s'est avancé et a dit quelques mots au témoin.

C'est alors que Tuyes a invité Geier et ses amis à le joindre. Avant de sortir de l'établissement, Geier s'est informé si Tuyes avait payé les consommations. C'est, paraît-il, cette remarque qui a fâché Tuyes.

Les hommes sont sortis ensemble et quelques instants après, le témoin a entendu les coups de feu. En terminant son témoignage, M. Hauer a dit que Tuyes semblait être sous l'influence de la boisson.

Gus Villerman a corroboré le témoignage précédent, en ajoutant que la discussion commencée dans le café, s'était renouvelée au dehors. Il se trouvait dans le café Heyl lorsque Geier a été tué.

M. H Moesser, un employé de la maison I. L. Lyons, passait en face du café Heyl, lorsqu'il a vu Geier et Tuyes causer ensembles. Il a entendu Geier dire à celui-ci qu'il n'était pas un homme et lui effleurer le visage avec un journal qu'il tenait en main.

Tuyes s'est reculé et, tirant son revolver de sa poche, en a tiré deux coups suivis. Geier est tombé la tête en avant; son adversaire s'est avancé sur lui pour lui vider le contenu de son arme dans le corps.

Le témoin a désarmé Tuyes et a donné son revolver à l'agent de police Nulty.

Geo Arnouil, a répété ce qui est dit plus haut.

Après s'être consulté quelques instants, le jury a rendu un verdict conforme aux témoignages.

Le juge J. C. Walker, l'avocat de l'accusé assistait à l'enquête, ainsi que le Capt A. D. Henriques, qui a été engagé par la poursuite.

Arrestation.

A huit heures, hier soir, E. J. O'Donnell a été arrêté au pied de la rue du Canal par l'agent de police Philips.

Il est accusé d'avoir détourné une somme d'environ $50, alors qu'il était employé comme collecteur par la "Collier Book Co.

Il attendait le char, se rendant à Atlanta, lorsqu'il a été arrêté.

Indisposition.

M. Pierre Tujague, âgé de 50 ans, domicilié rue N Liberté 822, après avoir dîné, hier après-midi, chez un chinois, à l'angle des rues Dauphine et Toulouse, a été subitement pris d'indisposition, nécessitant son transport à l'hôpital.

Descente de la police.

La police a fait une descente hier soir, à onze heures et demi, dans une maison de jeu, rue du Canal 1011, près de Bourgogne et les suivants ont été mis en état d'arrestation :

Charles Leblanc, Isaac Allison, Victor Miller, Albert Harris et Pierre Klopman. M. A. Johrans, le propriétaire de l'établissement a été également arrêté. Ils ont tous été écroués au poste du troisième précinct.

NOUVELLES A LA MAIN.

Incendies. — Hier matin, à trois heures et demie, un feu dont on ignore l'origine a pris naissance dans une maison, rue Bell près de l'avenue Hagan occupée par John Miller.

L'agent privé, John Mobery, a fait sonner l'alarme, mais les flammes ont été éteintes par les personnes de la maison.

—Un peu avant dix heures, hier soir, un feu a été découvert dans un cottage rue Magnaine 2914, occupé par Jacob Usner, un barbier, et Hy Schroder. Les dommages ont été insignifiants.

—Vers onze heures, hier matin, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans une maison rue St-Pierre, près Royale, occupée par Mme Jos Milleary. Les dommages d'environ $300, sont couverts par une assurance à la compagnie Palatine. Mme Hilleary a également perdu un billet de $100 dans l'incendie.

Blessure.—John Henry, couleur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, hier matin, pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une blessure à l'abdomen, reçue à Claiborne, Miss., au cours d'une querelle avec un nommé Shields.

Indisposition.—Sidney Partridge, âgé de 25 ans, a été subitement pris d'indisposition, hier matin, alors qu'il se trouvait rue Poydras, en face du No 715. Il a été transporté chez lui, rue du Camp, 1027.

Vol — L'avant dernière nuit, un voleur s'est introduit dans l'appartement de John Falkenstein, à l'angle des rues Monroe et Oak, à Carrollton, et a fait sienne une bague évaluée à $30.

Grand Opera House.

L'excellente troupe d'opéra de Grau vient d'entrer brillamment dans une nouvelle semaine de succès et de bravos. Il est dit que tout le répertoire du grand opéra comique et de l'opéra bouffe y passera et fera ample recette d'applaudissements et d'argent.

Cette fois, nous avons Giroflé Giroflé, qui va être suivie, dès ce soir, par Indiana, un des chefs-d'œuvre d'Andran.

Pour quiconque avait vu, dans les opéras précédents, Mmes Fanny Meyers, Hélène Vaite, M. Carrington et MM. Falch, Pache, Langlois et Clayton. Le succès était assuré d'avance.

L'attente du public n'a pas été trompé; il en sera de même pour Indiana.

Théâtre St-Charles.

Rarement, nous avons vu un enthousiasme pareil à celui qu'ont provoqué les deux premières représentations de "Lost Sheep", au St-Charles. Ces deux soirées-là, la salle était pleine et tout le monde applaudissait à tout rompre.

Nous conseillons à tous de venir entendre les charmantes et l'esprit qui l'anime est bien fait pour exciter les bravos d'un public comme le nôtre. La mise en scène est, d'ailleurs, excellente et plusieurs scènes, extrêmement dramatiques, ont assuré le succès du drame pour plus d'une semaine.

La Salsepareille d'Ayer est l'agent le plus prompt pour la guérison des maladies du sang. Ses effets en sont immédiats.

DECES.

CAMPAGNOLLE—Décédée mardi, 19 octobre, 1897, à 1 heure A. M., LOUISE CAZALE, veuve de feu John Campagnolle, âgée de 55 ans, native de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances des familles Campagnolle, Cazale, Bellecq, Hammond, Sanganean et Capdeville sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu ce mercredi, 20 octobre, à 3 heures P. M., de sa dernière résidence, No 2303 rue St. Claude, entre Mandeville et Espagne.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No. 623 rue Ste-Anne,
Téléphone No 1042.
14 juin—3m

Telephone No 403.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts!

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—1m

Wm C. FAUST. L. RUCH, Jr. P. LANGE
Prest. Sec. Sup.
UNION SANITARY EXCAVATING COMPANY.
(Incorporée 1882.)

Est prête sur prompte avis à nettoyer et désinfecter, maintenant si essentiel à la santé publique, toutes sortes de voûtes, latrines en terre, etc., travail de première classe. Conditions raisonnables. Bureau: Bâtisse No 727 rue Commune, Chambre No 6, allée McLellan, entre les rues St-Charles et Carondelet: Téléphone No 427.
28 sept—1m

Propriétaires et agents, sachez que la Pelican Excavating Co. nettoie les voûtes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie. Bureau 320 Carondelet.
17 oct—1m

Avis spécial.

Le public est par le présent notifié que le et à partir du 15 octobre, un lunch chaud de première qualité sera servi tous les jours de 10 heures A. M. à 1 heure P. M., à l'encoignure des rues Canal et Carondelet.

J. B. JUNQUA,
16 oct—7t Propriétaire.

Succession de Sophie Quebbemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,902—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont), pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Wilhelmina Eschman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
9oct—9 13 21 Greffier.

Succession de Catherine Batman veuve de James J. Segrave

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,343—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Michael T. Breelin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
19 oct—19 23 28 Greffier.

Succession de W. S. Dudley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,931—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edgar H. Bright, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Farrar, Jonas, Kruttschnitt et Gurley.
16 oct—16 20 25

Succession de Elizabeth Hart Seabary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 51,751—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lavinia Seabary, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
19 oct—19 23 28 Greffier.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Edward Hauser vs Addison Lewis et als.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 33,065—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. H. Richardson, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon capacité que ladite, devant les portes Canal et Magazine, le MARDI 26 octobre 1897, à midi, du [illegible] suivant :

Une [illegible] ... 28 sept—1m

CHARTE
DE LA
"Municipal Improvement Association (Association de l'Amélioration Municipale) de la Nouvelle Orléans.

Etats Unis d'Amérique, Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'il soit connu, que ce trentième jour du mois de juin, de l'année de notre Seigneur, mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-sept (1897), et de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique la cent-vingt-et-unième, pardevant moi, James Siméon, notaire dûment commissionné et qualifié, dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venus et ont comparu personnellement les différentes personnes dont les signatures sont ici inscrites, qui ont déclaré que se prévalant des dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane elles se sont, par la présente, formées et constituées en un corps incorporé par la loi, pour les objets et fins et d'après les conventions et les stipulations qui suivent, à savoir :

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera "THE MUNICIPAL IMPROVEMENT ASSOCIATION OF NEW ORLEANS"; son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans et elle aura le droit et l'autorité d'exister avec droit de succession sous son nom incorporé et pour un terme de vingt-cinq ans, à partir et après la présente date; d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le changer à plaisir; d'acquérir, acheter, louer, vendre et hypothéquer des propriétés conformes à la loi; d'adopter et d'établir des règlements et régulations pour la gérance de ses affaires en général; de posséder et jouir de tous les droits et privilèges alloués à de telles corporations. Toutes les assignations et autres procédures légales devront être servies au Président, et en son absence, au Vice-Président, agissant en son lieu et place.

ARTICLE II

Les buts, objets et fins pour lesquels cette corporation est établie sont par la présente déclarés être :—

Premièrement—La culture de la science et de la littérature par l'établissement et accroissement graduel d'une librairie à l'usage gratuit de tous les membres de l'association, et le maintien d'une salle fournie de tous les journaux, revues et magazines du jour, soit scientifiques, littéraires ou politiques, devant être ouverte aux heures raisonnables du jour, à la disposition des membres et de leurs invités, sans aucun coût.

Deuxièmement—De faire des arrangements sur des lectures, débats et discussions sur toute question historiques, scientifiques, sociales, civiques et politiques comprenant les problèmes de gouvernement municipal moderne, dans le but d'obtenir des améliorations publiques, l'ordre public, la santé et la prospérité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ART